Les cadres de la FLTA

Descriptions et conditions (novembre 2025)

Aperçu

Les cadres

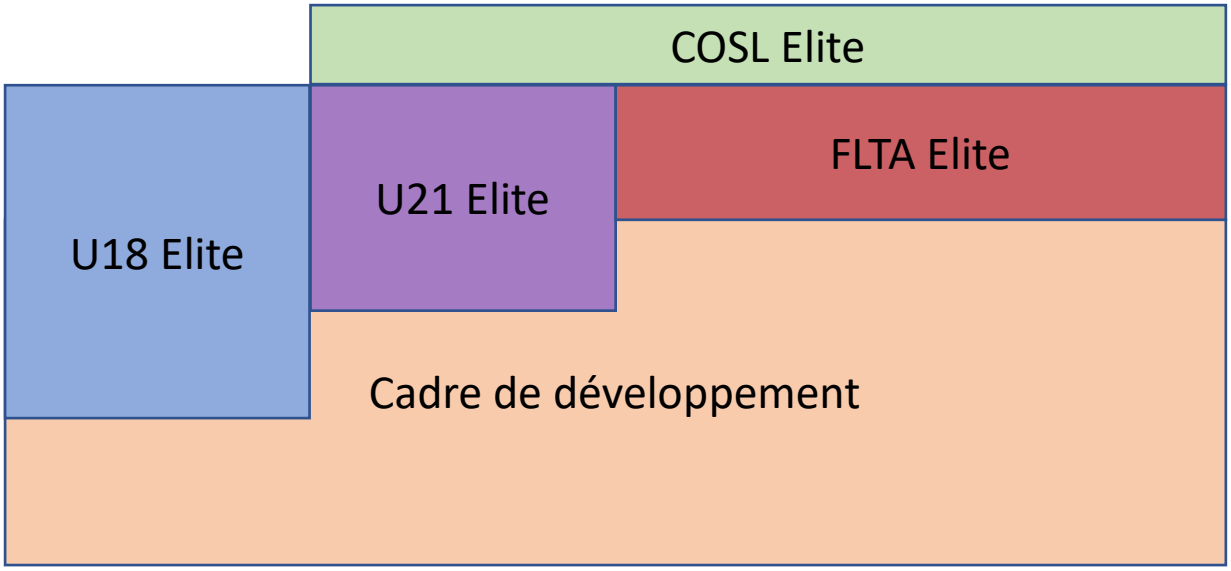

Figure 1: Les cadres de la FLTA

Progressions possibles :

Chemin « early youth track »

Cadre de développement → U18 Elite → U21 Elite → FLTA Elite → COSL Elite

Chemin « late youth track »

Cadre de développement → U21 Elite → FLTA Elite → COSL Elite

Chemin « standard track »

Cadre de développement → FLTA Elite → COSL Elite

Les cadres élites : U18 Elite, U21 Elite et FLTA Elite

Conditions d'accès

- Avoir tiré les minima nécessaires à trois reprises lors de deux saison successives à des tournois officiels (3x outdoor **ET** 3x indoor)
- Être éligible (par les règlements non liés aux performances) de représenter le Luxembourg à des tournois internationaux comme les Championnats du Monde (ChM) et d'Europe (ChE), les World Cups (WC) / Youth Cups (YC) et Grand-Prix (GP).
- Il n'est pas nécessaire que l'athlète passe par le cadre de développement.

Procédure d'accès

- Demande au CA par le club de l'athlète avec preuve que les conditions d'accès sont remplies
- Signature d'une convention entre l'athlète et la FLTA

Conditions de maintien dans les cadres élites

- Confirmer les minima d'accès pour sa catégorie d'âge toutes les saisons (indoor et outdoor)
- Sur proposition et explication de l'entraîneur, le CA peut maintenir un athlète qui malgré un engagement suffisant n'a pas confirmé les minima pendant une saison au maximum.
- Participer activement aux entraînements
- Suivre les plans d'entraînements établis par l'entraîneur national en concertations avec l'athlète et l'entraîneur du club.
- Participer aux championnats et tournois indoor et outdoor luxembourgeois, dans la limite des entraînements et déplacements internationaux, des exceptions pouvant être accordées sur demande à la fédération.
- Participer, dans la même limite, à des actions de promotion du tir à l'arc lors d'événements organisés par la fédération ou le COSL (COSL Spillfest et autres).
- Remplir et remettre dans les délais tous les documents demandés par la fédération ou l'entraîneur, qu'ils soient nécessaires à l'administration ou à la documentation du suivi et du progrès sportif.
- Informer la FLTA, dans les plus brefs délais et avec indication du motif, de toute absence ou indisponibilité aux entraînements, compétitions et événements promotionnels, conformément aux règles en vigueur.

Droits des membres

- Participation aux entraînements fédéraux
- Éligible pour faire partie des délégations de la FLTA pour les championnats du monde et d'Europe (ChM et ChE)
- Si sélectionné pour une telle délégation, participation aux stages de préparation y relatifs
- Droit de participer à ses propres frais à des tournois internationaux réservés aux cadres nationaux (Youth Cup (YC), World Cups (WC), Grand Prix (GP)) pour autant qu'il y ait des places libres, c'est-à-dire non occupés par des athlètes subventionnés par la FLTA et le COSL.
- Les athlètes qui participent à leurs propres frais à des tournois internationaux peuvent faire partie d'une équipe nationale. Dans ce cas, les frais supplémentaires liés à l'inscription de l'équipe sont à charge de la FLTA.

- Droit d'introduire un projet de développement en vue de l'admission aux cadres du COSL avec possibilité de profiter de subventions de la FLTA pour la mise en œuvre du projet. (Les minima de points exigés par le COSL doivent avoir été réalisés dans la saison précédente à celle où commencera le projet)
- Possibilité de profiter d'un financement (total ou partiel) par la FLTA en vue de la réalisation des critères nécessaires pour le maintien dans un cadre COSL

Limites d'accès aux cadres élites

	Recurve Hommes		Recurve Dames		Compound Hommes		Compound Dames	
	Indoor	Outdoor	Indoor	Outdoor	Indoor	Outdoor	Indoor	Outdoor
U18 Elite	545	610	525	580	565	665	555	640
U21 Elite	550	615	530	590	567	670	557	645
FLTA Elite	555	625	540	600	570	675	560	655
COSL min.	/	640	/	615	/	685	/	665
COSL peak	/	655	/	630	/	695	/	675

Remarques :

- **Les limites du COSL seront probablement revisées pour la révision des cadres en 2026.**
- Les limites sont à réaliser lors de compétition « Olympic Round » ou « Compound Round ». La somme des résultats réalisés sur 70m(60m) et 50m lors d'une compétition Round 1440 peuvent être pris en considération aussi.
- Les limites sont basées sur un calcul d'équivalences de résultats (c.f. Figure 2). Attention : les équivalences entre Indoor et Outdoor sont basées sur des conditions de tir quasi-optimales en Outdoor. Il est donc plus facile de reproduire les scores en Indoor qu'en Outdoor.

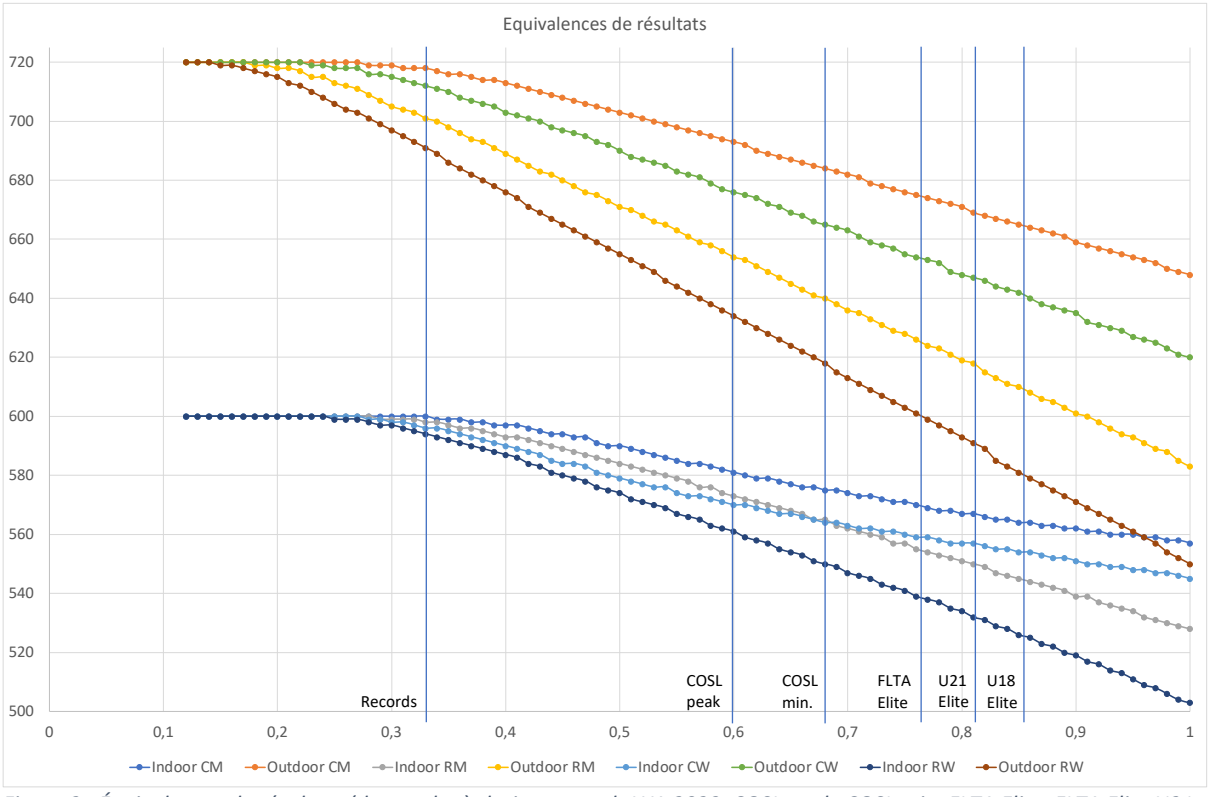

Figure 2 : Équivalences de résultats (de gauche à droite : records WA 2023, COSL peak, COSL min, FLTA Elite, FLTA Elite U21, FLTA Elite U18)

Le cadre de développement

Conditions d'accès

- Une nouvelle saison débute chaque année en octobre/novembre.
- Avoir entre 13 et 30 ans.
- Avoir participé à au moins deux compétitions officielles au cours de la saison précédente.
- Manifester la volonté de respecter progressivement les conditions de maintien définies pour le cadre de développement.

Procédure d'accès

- L'inscription se fait par le club de l'athlète avant la fin septembre à l'adresse : info@flta.lu.
- L'entraîneur national peut proposer l'intégration d'un athlète s'il estime que celui-ci présente un potentiel de développement technique et sportif.

Conditions de maintien dans le cadre de développement

- Remettre un rapport hebdomadaire d'entraînement, incluant le nombre de flèches tirées et sa séquence de tir.
- Documenter et actualiser régulièrement sa séquence de tir.
- Réaliser au minimum trois séances d'entraînement par semaine.
- Volume minimal de flèches tirées :
  - 400 flèches par semaine durant la première année.
  - 600 flèches par semaine à partir de la deuxième année.
- Après deux ans dans le cadre, atteindre les minima de performance requis pour sa catégorie lors d'une compétition officielle
- Informer la FLTA, dans les plus brefs délais et avec indication du motif, de toute absence ou indisponibilité à un entraînement, conformément aux règles en vigueur.
- Participation aux championnats indoor et outdoor et à la plupart des tournois luxembourgeois.

Droits des membres

- Participation aux entraînements fédéraux du cadre de développement.
- Soutien fédéral aux demandes d'admission au Sportlycée des membres du cadre, l'admission restant soumise aux critères du Sportlycée.

Minima de performance

Les minima suivants doivent être réalisés pour accéder à la troisième resp. à la quatrième année dans le cadre de développement.

	Recurve Hommes		Recurve Dames		Compound Hommes		Compound Dames	
	Indoor	Outdoor	Indoor	Outdoor	Indoor	Outdoor	Indoor	Outdoor
U18 Year 3	450	500	430	480	520	600	500	590
U18 Year 4	480	550	460	530	530	610	510	600
U21 Year 3	500	550	480	530	540	620	520	610
U21 Year 4	510	580	500	560	550	630	530	620
Senior Year 3	520	590	510	570	555	640	540	630
Senior Year 4	530	600	520	580	560	650	550	640